



FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE À LA TRANSFORMATION
ET DE SON AIDE COMPLÉMENTAIRE DE SOUTIEN À LA CONSOMMATION DANS LE CADRE
DE LA RESTAURATION HORS FOYER

Période de commercialisation : campagne du 1^{er} janvier au 31 décembre	
☐ Demande de paiement semestrielle ☐ Demande de paiement annuelle (barrer la mention inutile)	
N°SIRET: Nom du transformateur bénéficiaire : Adresse :	

				Montant de l'aide demandée	
Produit ou matière première ⁽¹⁾	Quantité livrée ⁽²⁾	Quantité contractualisée ⁽²⁾	Quantité demandée ⁽³⁾	Taux d'aide (€/t)	Montant total (€ ⁽⁴⁾)
CATEGORIE A ou Canne à sucre, qui est hors catégorie (barrer la mention inutile)					
Total par catégorie					
CATEGORIE B					
Total par catégorie					
CATEGORIE C					
Total par catégorie					
Total toutes catégories					

Désignation des produits transformés	Code N.C.	Nombre total d'unités transformées	Poids total transformé (t)		

NB : l'aide s'applique à la tonne de produit qui entre dans la composition du produit fini, et non à la tonne de produit fini.

AIDE COMPLEMENTAIRE DE SOUTIEN A LA CONSOMMATION DANS LE CADRE DE LA RESTAURATION HORS FOYER (RHF)					
Produits destinés au secteur public de la RHF					
Produits destinés au secteur privé de la RHF					
Total					
TOTAL GENERAL DE LA DEMANDE					

NB : l'aide et son complément RHF s'appliquent à la tonne de produit qui entre dans la composition du produit fini, et non à la tonne de produit fini.

En cas d'insuffisance du nombre de lignes, fournir une annexe avec un tableau identique à celui-ci.

(1) Liste des produits faisant l'objet d'une demande d'aide

(2) Les quantités cumulées sont renseignées par produit et en tonnes

(3) Les quantités éligibles résultent, par produit, de la quantité transformée plafonnée à la quantité contractualisée si elle est supérieure

(4) Le montant de l'aide établi par catégorie = quantité demandée*taux d'aide

Je soussigné(e)..... atteste :

1 – que les matières premières ont été récoltées dans le DOM de situation

2 – avoir transformé localement ces produits

3 – être informé(e) des faits suivants :

(i) Les montants unitaires de l'aide demandée peuvent faire l'objet d'une réduction en cas d'application de stabilisateurs budgétaires,

(ii) Conformément au règlement (CE) n°259/2008 de la Commission européenne, modifié par le règlement d'exécution (UE) n°410/2011, portant sur la publication des informations relatives aux bénéficiaires de fonds en provenance du Fonds européen agricole de garantie (FEAGA) et du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), l'Etat est susceptible de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide FEADER ou FEAGA. Dans ce cas, mon nom, mon adresse et le montant de mes aides perçues resteraient en ligne sur le site internet du Ministère en charge de l'agriculture pendant 2 ans. Cette parution se fait dans le respect de la loi « informatique et liberté » (loi n°78-17 du 6 janvier 1978).

A....., le

Certifié exact,

Le transformateur bénéficiaire

(nom, qualité, signature du représentant légal et cachet)

Date de réception du dossier à la DAAF : le

Visa du service de la DAAF chargé de la réception ⁽¹⁾